



**COMMUNE DE  
SIMIANE-LA-ROTONDE**

ALPES DE HAUTE PROVENCE

**Liste des délibérations prise par le conseil municipal le 12 décembre 2025**

**PRESENTS :** Thibault DALLAPORTA, Bernard CAVALLO, Sylvaine JABRE, Nicolas ROBERTO, Léon AUBERT, Elisabeth AUMAGY, Vincent BLANC, Sabine LOPEZ, Christian PHILY, Anthony RICHAUD.

**EXCUSES :** Gilbert EL KAÏM donne procuration à Nicolas ROBERTO, Charlotte L'HERMITE donne procuration à Thibault DALLAPORTA, Erik ROGER donne procuration à Elisabeth AUMAGY.

**ABSENTS :** Serge RENIET, Isabelle DAUTRY.

**SECRETAIRE :** Léon AUBERT

Les élus approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 31 octobre 2025.

**Affaire n°1 – Personnel communal – Risque santé - adhésion à la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion de la FPT 04 (CDG 04) avec la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) - détermination du montant de la participation employeur. DE 2025-095**

Comme discuté lors de la séance du conseil municipal du 30 septembre dernier, le projet de délibération a été transféré au comité social technique du Centre de Gestion qui a émis un avis favorable pour l'adhésion de la commune à la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion de la FPT 04 (CDG 04) avec la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) et pour le montant de la participation de la commune fixé à 15 € par agent par mois.

Adoptée à l'unanimité

**Affaire n°2 - Crédit de trois contrats à durée déterminée pour accroissement d'activité aux postes d'adjoint technique et adjoint d'animation. DE 2025-096**

Il est proposé de renouveler les contrats pour accroissement d'activité, jusqu'au 30 avril 2026, dans l'attente des résultats des examens et concours passés par les agents en poste.

Adoptée à l'unanimité

**Affaire n°3 - Mission d'études pour la mise en conformité administrative de la source de Chavon – demande de subvention auprès de la Préfecture au titre du Fonds vert. DE 2025-097**

**Affaire n°4- Mission d'études pour la mise en conformité administrative de la source de Chavon – demande de subvention auprès du Département du 04. DE 2025-098**

**Affaire n°5 - Mission d'études pour la mise en conformité administrative de la source de Chavon – demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau. DE 2025-099**

Un bureau d'études a été consulté pour réaliser la mission. Il est proposé de solliciter une subvention auprès de la Préfecture, du Département pour financer cette prestation de services.

La délibération sollicitant une subvention auprès de l'Agence de l'eau est annulée.

Adoptées à l'unanimité

**Affaire n°6 – Réhabilitation des stations d'épuration de Carniol et Chavon – choix de l'entreprise. DE 2025-100**

Une seule entreprise MINETTO/SOPEI a répondu à l'appel d'offres concernant la réhabilitation des STEP de Carniol et Chavon. Monsieur le Maire propose de retenir son offre.

Adoptée à l'unanimité

**Affaire n°7 – Travaux stations d'épuration de Cheyran, Carniol et Chavon – souscription d'un prêt relais. DE 2025-101**

Il est proposé de souscrire un prêt relais pour régler les travaux des STEP, dans l'attente du versement des subventions. Montant emprunté : 272 000 €.

La proposition du Crédit Agricole est adoptée à l'unanimité.

**Affaire n°8 - Travaux stations d'épuration de Cheyran, Carniol et Chavon – souscription d'un prêt long terme. DE 2025-102**

Il est proposé de souscrire un prêt long terme pour régler l'autofinancement concernant les travaux des STEP. Montant emprunté : 120 000 €.

La proposition de la Banque des Territoires est adoptée à la majorité.

**Affaire n°9 – Réfection du muret du parking de l'église – demande de subvention au titre des amendes de police. DE 2025-103****Affaire n°10 - Réfection du muret du parking de l'église – demande de subvention au Département au titre du FODAC DE 2025-104**

Il est proposé de solliciter une subvention au titre des amendes de police et auprès du Département au titre du FODAC pour financer ces travaux estimés à 54 458,25 € HT (10% d'aléas prévus).

Adoptées à l'unanimité

**Affaire n° 11 - Réfection et remise en service des bornes fontaines – demande de subvention au syndicat mixte des Villages et Cités de Caractère (VCC). DE 2025-105**

Il est proposé de solliciter une subvention auprès des VCC pour financer ce projet.

Montant total estimatif : 23 973 € HT.

Subvention obtenue : 10 479,64 € du FODAC 2025.

Adoptée à l'unanimité

**Affaire n°12 - Budget principal – déclaration de créances sans valeur et créances éteintes. DE 2025-106**

Des créances sans valeur et éteintes sont proposées.

Adoptée à l'unanimité

**Affaire n° 13 - Budget eau et assainissement - déclaration de créances sans valeur, créances éteintes et titres annulés. DE 2025-107**

Des créances sans valeur et éteintes sont proposées ainsi que des titres annulés.

Adoptée à l'unanimité

**Affaire n°14 - Budget principal – décision modificative. DE 2025-108**

Une décision modificative du budget principal est proposée pour ajuster les comptes.

Adoptée à l'unanimité

**Affaire n°15 - Budget eau et assainissement - décision modificative. DE 2025-109**

Une décision modificative du budget eau et assainissement est proposée pour ajuster les comptes.

Adoptées à l'unanimité

**Affaire n°16 - Modification des tarifs d'entrée au Château pour 2026. DE 2025-110**

Il est proposé de créer un tarif à 8 € pour les visites numériques du Château et de modifier le tarif des visites guidées du Château et du village à 15 € pour un minimum de 10 personnes.

Il est proposé que les personnes à mobilité réduite profitent gratuitement de la visite numérique.

Adoptée à l'unanimité des votants.

**Affaire n°17 - Consortium « Education pour adultes -Erasmus+ » - intégration de la commune. DE 2025-111**

La commune de Simiane-la-Rotonde a l'opportunité d'intégrer le Consortium Européen « Education des adultes - ERASMUS+ » porté au niveau régional par la DRAJES et SDJES04.

Ce programme est à destination des élus et des personnels communaux afin de monter en compétence sur des projets de coopération transfrontaliers : l'organisation des JO2030 dans les Alpes sera l'opportunité de mettre l'accent sur l'éducation à la montagne et sur la sensibilisation à la transition écologique.

Les coûts d'organisation, de transport et d'hébergement sont pris intégralement en charge par le Consortium.

Cet engagement est valable jusqu'en 2027, il sera proposé le renouvellement automatique aux organisations déjà intégrées dans ce Consortium.

Adoptée à l'unanimité

**Affaire n°18 - Dénomination du local des jeunes. DE 2025-112**

Il est proposé, comme évoqué lors de la dernière séance, de nommer le local des jeunes « Esteban LAVEVE EICHER ».

Adoptée à l'unanimité

**Affaire n°19 - Droit de préemption urbain – avis du conseil municipal sur les déclarations d'intention d'aliéner reçues. DE 2025-113**

Aucune DIA reçue

Fait à Simiane la Rotonde, le 17/12/2025.

Le Maire, Thibault DALLAPORTA



